

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la séance du 20 Mars 1910 — Liste des nouveaux Membres. — Excursion du 28 Mars.

Autour de Reims antique, *suite et fin* (H. Demitza).

Découvertes archéologiques régionales : Une cachette à l'époque du bronze à Pon-

tavert (Bosteaux). — Fouilles à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Fourcart et Fleury). — A Château-Portien (A. Larmigny). — Cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit (Henri Gillet). — Médaille trouvée à Reims (G. Chance).

Bibliographie régionale.

Petites nouvelles.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal

DE REIMS

de l'Assemblée Trimestrielle du 20 Mars 1910

La S. A. C. s'est réunie en Assemblée trimestrielle, le 20 mars 1910, à trois heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Quarante-deux Membres étaient présents, six excusés.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

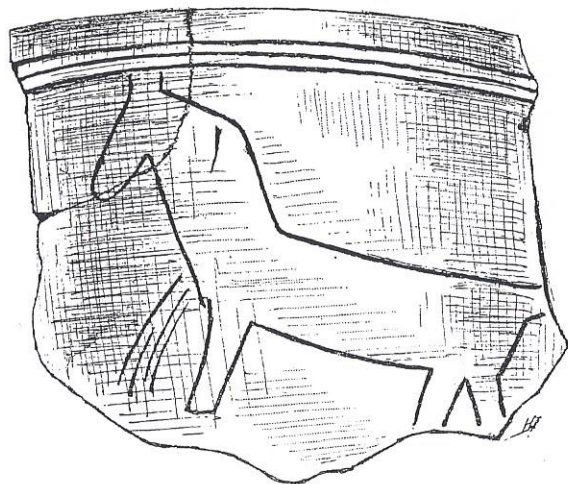
Le PRÉSIDENT exprime les regrets que nous cause la mort de l'abbé Chevallier, artiste hors ligne qui pouvait rendre de grands services à la S. A. C., et dont la fin prématurée nous prive d'une précieuse collaboration.

M. BOSTEAUX fait une très intéressante communication sur une découverte de haches en bronze à Pontavert (Aisne).

M. CAULY donne lecture d'un mémoire très étudié et très documenté sur les étoffes antiques et en particulier sur celles provenant d'Antinoë et appartenant au Musée de Reims. De

chaleureux applaudissements prouvent à M. CAULY, combien son travail a été goûté.

M. LOGEART présente un fragment de vase trouvé à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), lieudit le *Mont de Fosse* et représentant, gravé en creux, la silhouette d'un cheval. Ce dessin fort grossier, n'en est pas moins très



Demi grandeur — Musée de Reims — Don G. Logeart

intéressant, car il nous donne une idée de l'art du dessin des animaux à l'époque gauloise.

M. FOURCART rend compte du résultat de ses fouilles depuis le 7 novembre, dans ce cimetière. Il y a recueilli plusieurs torques, des bracelets, des vases, des armes, des fibules, etc.

M. FLEURY a également fait des recherches dans cette nécropole et a trouvé une fibule, plusieurs vases et des pointes de javelot.

M. CARRÉ présente le dessin d'un vase à bec, provenant du même endroit et trouvé le 26 décembre 1909 (Voir page 36).

M. CHANCE soumet à l'appréciation de ses collègues, un grand bronze de Caracalla, monté en médaille et serti dans une feuille d'argent. Cette pièce, ainsi qu'une clef en bronze, de l'époque romaine, a été recueillie à Branscourt (Aisne). M. CHANCE montre ensuite une médaille trouvée à Reims, en cuivre repoussé, taillée à même dans le métal et repré-

sentant un oiseau d'allure altière, mais dont il est difficile de déterminer l'espèce.

M. CHANCE suppose que cette médaille est de la fin de l'époque franque. M. BELLEVOYE est d'avis, qu'elle est de la fin de la période mérovingienne, car il existe des documents et dessins ayant beaucoup d'analogie avec le sujet que représente cette médaille et datant de la fin du Mérovingien ou de Charlemagne.

M. LARMIGNY fait part des découvertes obtenues dans les travaux de terrassement exécutés à la briqueterie de Château-Porcien (Ardennes) et consistant en fond de cabane, fusaïoles, incinérations, fibules en fer, anneaux de bronze, pince à épiler, hache en fer ! ou plutôt soc de charrue, ossements d'animaux préhistoriques, petite pierre verte gravée, ayant dû servir de cachet, etc.

Le TRÉSORIER donne le compte rendu de la situation financière de la Société. Il reste en caisse au 1^{er} janvier 1910, la somme de 515 fr. 60. Des félicitations sont adressées au Trésorier pour son dévouement et sa bonne gestion.

Le SECRÉTAIRE rappelle que des fouilles seront faites le 28 mars au cimetière hallstalien de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes). — La séance est levée à 4 h. 30.

Liste des Nouveaux Membres

Adhésions recueillies depuis le dernier Bulletin :

- MM. ALLART, architecte, à Cernay-les-Reims.
- D^r CHAPELLE, à Saint-Erme (Aisne).
- CHARPENTIER (André), 5, rue Heidsieck, à Reims.
- CLOGNE, Etudiant en pharmacie à Sainte-Ménéhould.
- VUILLON (Raoul), œnologue, diplômé de la Faculté des sciences de Dijon, à Isles-sur-Suippe (Marne).

Excursion du 28 Mars

Le 28 mars 1910, plus de quarante membres de la S. A. C., se trouvaient réunis à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), pour y exécuter des fouilles dans un cimetière hallstalien trouvé il y a une douzaine d'années par M. LOGEART.

Favorisés par un temps superbe, les chercheurs furent moins heureux au point de vue des découvertes. Un certain nombre de pièces de terre étant emblavées, n'ont pu être

fouillées, ce n'est que partie remise. Il semble cependant que ce cimetière soit presque épuisé, et le 28 mars, quelques fosses seulement furent trouvées par MM. CHANCE, BOSTEAUX, COUSIN, LECLÈRE, LOGEART. Les plus intéressantes découvertes ont été faites par MM. CHANCE et LECLÈRE. Ce dernier a recueilli un beau vase peint en rouge, mais malheureusement en partie brisé.

Si les résultats, au point de vue des objets trouvés, ont été médiocres, l'excursion n'en a pas moins été très utile, car un certain nombre de Sociétaires n'avaient jamais vu exécuter de fouilles.

Ils ont pu assister à une excellente leçon de choses, voir la manœuvre de la sonde, remarquer les indices permettant la découverte des fosses gauloises. Ils pourront donc, dans leur région, se livrer plus utilement à des recherches.

Ce cimetière avait déjà été exploré par d'autres fouilleurs, surtout par MM. FOURCART et FLEURY (Voir plus loin).

M. CARRÉ y a trouvé le vase à bec représenté ci-dessous.

C'est aussi dans cette nécropole que se trouvait le fragment de vase portant gravé en creux, un dessin grossier représentant un cheval.

En somme, ce cimetière renferme surtout des tombes de l'époque hallstatiennne, avec quelques-unes des époques marnienne et beuvraisiennne. Beaucoup ont été violées, sans doute par les gallo-romains ou les mérovingiens qui ont laissé à proximité, de nombreuses traces de leur passage.



AUTOUR DE REIMS ANTIQUE

(suite et fin)

CHAPITRE II

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

L'origine de l'époque gallo-romaine, faisant suite à l'époque gauloise, à notre point de vue est marquée par une période intermédiaire et différente à la suite de la conquête de la Gaule par les armées Romaines.

Par suite, la civilisation romaine en Gaule peut être marquée et définie par trois périodes bien déterminées et que l'on peut dénommer ainsi : la première, entre les deux civilisations, période Pré gallo-romaine ou de début ; la deuxième, belle période Gallo-romaine et la troisième, période de décadence.

PÉRIODE PRÉ GALLO-ROMAINE OU DE DÉBUT

Cette époque indique le rapprochement immédiat des deux civilisations des peuples Gaulois et Romain.

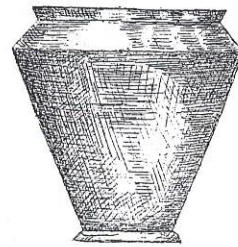
Pour notre ville un seul cimetière de cette époque fut trouvé dans le quartier Bétheny au lieu-dit *La Fosse Pierre la longe*. Un second cimetière fut également trouvé entre les communes de Reims et de Bétheny aux abords du chemin vicinal reliant cette dernière commune au village de la Neuville et, à mi-chemin du croisement de la route de Neufchâtel en allant vers Bétheny au lieu-dit *Coulmy*.

De ce dernier cimetière, nous possédons plusieurs vases et objets qui vont nous permettre de définir cette période.

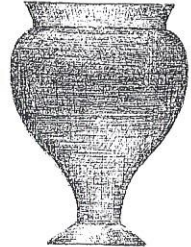
Par la position et la direction de ces deux cimetières, la voie romaine passant rue de Bétheny en se dirigeant vers Château-Porcien, serait la plus ancienne des voies romaines de notre région et pour ainsi dire un chemin de pénétration ayant servi aux armées romaines envahissantes.



INDICATIONS DES CIMETIÈRES ET FORTIFICATIONS



GAULOIS



PRÉ GALLO-ROMAIN



GAULOIS



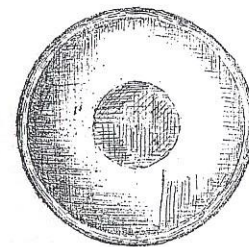
GAULOIS



PRÉ GALLO-ROMAIN



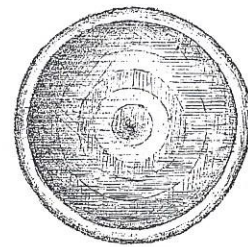
GAULOIS



GAULOISE



PRÉ GALLO-ROMAINE



GALLO-ROMAINE



Passons maintenant à l'étude des objets de cette époque dans l'ordre suivant : la poterie, le verre, le bronze et le fer.

LA POTERIE

Pour la poterie, la fusion directe des deux civilisations est très bien marquée par la matière employée et par les formes données aux différents vases et ustensiles communs aux peuples de ces deux époques.

En ce qui concerne la matière première, la terre employée est plus fine, mieux préparée et la cuisson plus parfaite. Comme couleur, le noir domine, l'on remarque le gris bleu et le gris jaune, le rouge, si beau dans la période gallo-romaine, n'est pas encore déterminé.

Comme forme, un caractère bien remarquable se présente dans la confection de ces vases par des rapports directs avec les vases ou olla dont se servaient les Gaulois. Les uns se trouvent resserrés par la base, la panse plus arrondie et le bord un peu plus haut de col. D'autres se trouvent appuyés sur la base en formant une panse ovoïde terminée par un petit col aux bords abaissés.

Le vase à boire, appuyé également sur sa base avec renflements de la panse au tiers de sa hauteur est divisé par trois moulures dont l'une termine l'ouverture. Ce vase de couverture noire est d'assez bel effet.

D'autres vases se rattachent par leurs formes et leurs appliques à ces beaux vases gaulois, dont les flancs sont marqués de motifs irréguliers faisant saillie sur la panse. Deux de ces vases que possède le Musée de la ville, sont marqués de quatre petites appliques placées cette fois avec symétrie au milieu de la hauteur et semblent attester par ces formes et dispositions le travail de l'ouvrier potier gaulois, alliant le travail de l'ouvrier romain, de degré de perfection apporté et enseigné par ce dernier pour la confection et la fabrication de la poterie.

Une petite assiette que nous possédons, par sa forme se rattache directement au plat gaulois. Comme ce dernier, l'ensemble formant une calotte sphérique est coupé par un trait circulaire au milieu de sa hauteur. Ce trait ou plutôt cette moulure forme le bord avec la partie supérieure légèrement

abaissée ce qui produit intérieurement une petite gorge. Cette petite assiette, de couverture gris jaunâtre est de bonne exécution (Voir les rapports de cette dernière avec celles des périodes gauloise et gallo-romaine).

La poterie rouge apparaît, mais la couleur sans éclat donne à la terre employée une teinte d'un rouge tendre. Le plat est confectionné de préférence avec la terre de cette couleur. Là, l'ouvrier potier fier de son travail, n'hésite pas à marquer cette poterie de son nom. Pour cette période de début, les plats de cette couleur que possède le musée, sont marqués du même nom trois fois répété sur le même plat.

A signaler l'apparition de la bouteille en poterie. Nous en possédons, de forme pomiforme avec une anse ; l'ouverture dépassant l'anse est très large et le bord légèrement relevé. Cette bouteille en terre jaunâtre, de mauvaise cuisson, semble avoir été dorée. Elle fut trouvée dans le cimetière de Bétheny.

LE VERRE

Sur le travail du verre de cette époque, nous avons peu de chose à dire, les Gaulois ne connaissant que très peu l'art de ce travail, sauf toutefois pour la parure. Quelques perles et bagues de verre ont été trouvées dans les cimetières de la Marne.

De cette industrie, le musée de la ville possède une petite coupe et quelques débris trouvés dans la nécropole de Bétheny. Cette petite coupe pomiforme avec nervures, d'une couleur foncée est pour ainsi dire mouchetée de taches blanches, lui donnant un certain cachet produit par cette particularité. Nous attribuons ce bel effet à la mauvaise cuisson de la pâte et surtout à la préparation du mélange des matières premières ayant servi à la confection de cette pâte.

LE BRONZE

Le bronze, travaillé par les Gaulois subit des modifications assez sensibles. Le torque disparaît, les fibules gauloises de proportions moyennes et d'usage pratique si l'on en juge par la collection du musée municipal, se rapportent à une forme générale représentée par une courbe où se serrait l'étoffe. Là, cette courbe plus allongée est presque disparue,

la partie formant ressort est plus compliquée ; le point d'attache est ajouré et la forme générale est arquée sur le sens latéral, ayant peut-être pour cause les modifications de l'habillement apportées par les Romains.

L'anneau de la ceinture est remplacé par une plaque de bronze travaillée. Plusieurs de ces plaques que possède le musée ont été trouvées dans les fouilles du cimetière de Bétheny. Elles sont d'un très beau travail et dénotent des notions plus artistiques, quoique les Gaulois n'avaient pas à prendre à l'étranger un procédé mais des modèles pour se perfectionner dans leur art et pour affiner leur goût.

LE FER

Dans les cimetières de cette période, ce métal se trouve encore sous la forme de grosses fibules dans le genre de celles que portaient les Gaulois, mais les idées devenues plus pacifiques, les armes disparaissent complètement, seulement il faut dire que les fosses de ces cimetières sont toutes à incinérations.

Quelques pièces de monnaie ont été trouvées dans les fouilles de ces incinérations, elles sont des types gaulois et romain. Deux pièces que nous possédons provenant du cimetière de Bétheny sont frappées à l'effigie de l'empereur Auguste.

De tout ceci, on peut conclure que le quartier de Bétheny serait le berceau du Reims antique.

Dans la marche en avant de leurs armées à travers la Gaule, les Romains, hommes pratiques et prévoyants, choisirent cette partie de notre ville, pour fonder un centre de ravitaillement, établir un point de concentration et de surveillance. En effet, de cet endroit un peu élevé, on devait facilement surveiller la plaine environnante et en même temps les clans ou tribus gauloises habitant dans la direction Est, car il semble, que ce chemin passant à proximité de ces deux cimetières, se détourne avec intention de toute agglomération gauloise: d'ailleurs plusieurs traces de fortifications passagères se rencontrent dans ce quartier et encore, tout dernièrement, dans des travaux de terrassement exécutés rue Coquebert.

REMARQUE. — Une petite gravure ayant pour titre : « *Le portrait de la Ville, cité et université de Reims* », représente l'image de notre ville et laisse voir un arc de triomphe à l'emplacement du carrefour de la rue de Bétheny et du Champ-de-Mars.

Gravée par E. Moreau, elle est accompagnée du sonnet suivant :

Je suis Reims, dont les fondements
Ont pris leurs vrais commencements
Quant Iliou fut mise en proie
Et Remus me donna son nom
Au temps que la ville de Troye
Perdit son lustre, et son renom
Si Rome entre ses vanités
Vante un nombre d'antiquités
Dans moi mil antique s'enserre
De qui l'un pour oindre les roys
Fut envoyé du Ciel en terre
Au plus saint Prélat des François.

Par René de la Cheze.

CHAPITRE III

PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Là, l'étude est plus facile, et nous croyons que cette partie de notre ouvrage sera la plus intéressante, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Cette période s'étend depuis Auguste, elle embrasse le 1^{er} et le 1^{er} siècle de notre ère, c'est l'époque où l'art romain atteint son apogée.

Les fouilles du sol de notre ville, sans cesse renouvelées par de gros travaux de terrassements, nous ont donné quelques beaux objets de cette période. Certains de ces objets, au point de vue de l'art antique sont des pièces remarquables par leur fini et leur bonne exécution, mais, dans les limites forcément resserrées de ce travail, l'ordre chronologique adopté nous permettra des observations dans le même sens que pour la période pré gallo-romaine, c'est-à-dire en suivant le même ordre d'ensemble en ajoutant toutefois, l'os et la pierre travaillés par les gallo-romains.

Avant toute chose, nous allons essayer de décrire l'aspect du sol et les limites de la Ville à cette époque.

Reims, d'après l'histoire, serait l'ancienne Durocortorum

des Rêmes, mais dont l'existence, comme il est écrit au commencement de cette histoire, nous semble douteuse, car la fondation réelle de notre ville serait, d'après le précédent chapitre, du temps de César, c'est-à-dire un demi-siècle avant notre ère.

LE SOUS-SOL

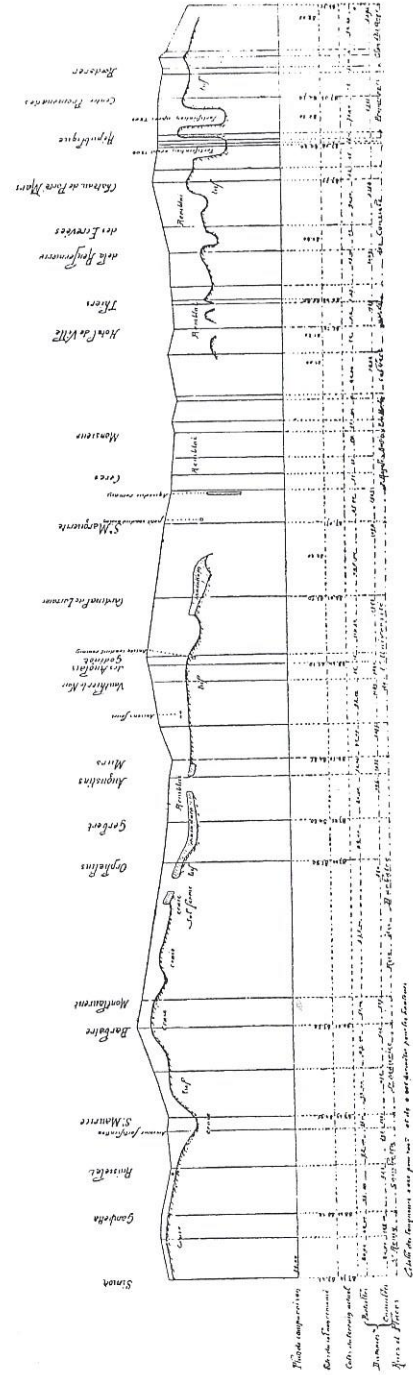
D'après le premier chapitre de notre étude, le sous-sol rémois, à l'époque gauloise, serait de six à sept mètres en contre-bas du sol actuel. Pour prouver cette déclaration, nous allons nous servir d'un profil en long traversant la ville dans presque toute sa longueur, suivant la direction Sud-Nord.

Ce profil, ayant servi aux travaux de l'égout supérieur de notre ville, part de la rue Simon et aboutit rue Saint-Thierry en passant par les rues Saint-Remi, Gambetta, place et rue Saint-Maurice, Barbâtre, Université, place Royale, rue Bertin, place des Marchés, rue Colbert, place de l'Hôtel-de-Ville, rue des Consuls, au travers des Promenades, la rue Chaix-d'Est-Ange et après avoir traversé le chemin de fer, arrive à la rue Saint-Thierry. (Voir le profil en long et le tracé.) Ce profil que nous reproduisons plus loin, nous donnera une idée du sol géologique de notre ville et pour être bien compris, nous allons étudier chaque rue en indiquant d'après le plan de comparaison, les différentes hauteurs de remblais, la nature du sol non remanié ; en même temps, ce profil nous montrera d'une façon indiscutable les plus anciens retranchements de notre ville.

Rue Saint-Remi, depuis l'angle de la rue Simon, point de départ de cet égout, jusque la rue Gambetta, l'épaisseur des remblais varie de 0 m. 31 à 0 m. 45, pour être de 0 m. 62 au milieu de la rue Gambetta. Dans cette première partie, le sous-sol non remanié se compose de craie.

Rue Gambetta, jusque la rue du Ruisselet, la couche de terre remblayée varie de 0 m. 62 à 0 m. 40. De la rue du Ruisselet à la place Saint-Maurice, nous rencontrons une forte épaisseur de remblai ayant la forme d'un fossé, qui partant de 0 m. 40 de hauteur, à dix mètres environ de la rue du Ruisselet arrive à une épaisseur de 3 m. 74 (différence très sensible), en face de la place Saint-Maurice et en suivant une inclinaison régulière, marque le passage d'un retranchement

AUTOUR DE REIMS ANTIQUE



PROFIL EN LONG DE LA TRAVERSEE DE LA VILLE (SUD-NORD)

coupé en biais par ce profil, car cette hauteur de remblai se trouve sur une longueur de 28 mètres. Rue Saint-Maurice, ce remblai remonte par une pente régulière sur 46 mètres de long et arrive à un mètre en dessous du sol actuel.

Cette partie ayant 3 m. 74 de profondeur est, à notre idée, le passage de la fortification formant enceinte de la partie haute de notre ville vers Saint-Nicaise.

Dans le reste de la longueur, de la rue Saint-Maurice, le sol ferme se trouve à une profondeur de 1 m. 30 à 1 m. 25, jusque la rue du Barbâtre. Il est composé de craie dans toute la partie de la rue Saint-Maurice et de tuf aux abords de la rue du Barbâtre.

Rue du Barbâtre. — De la rue Saint-Maurice à la rue Mont-laurent, l'épaisseur du remblai est de 1 m. 40. De la rue Mont-laurent à la rue des Orphelins, nous tombons cette fois sur l'ancienne voie Césarée. En effet, sur une longueur de deux cents mètres, le remblai d'une hauteur variant entre un mètre, deux mètres et un mètre cinquante, arrive à une forte épaisseur contiguë de macadam, ayant vingt mètres environ de longueur sur 0 m. 60 de hauteur et une profondeur égale du sol actuel. Sur cette longueur, le sous-sol se compose de craie, de tuf, et ensuite le sol ferme. En allant vers la rue des Orphelins, ce macadam est coupé sur 25 mètres environ et reprend ensuite sur une longueur de 180 mètres avec une épaisseur qui varie de 0 m. 60 à 1 mètre et ayant une hauteur de remblai de 1 m. 30 à la rue des Orphelins, 2 m. 20 à la rue Gerbert, pour arriver à 1 m. 60 à la rue des Augustins. Là, ce macadam est de nouveau coupé sur une longueur de vingt mètres. Sur toute cette longueur le sous-sol est composé de craie.

De la rue des Augustins à la rue des Murs, sur une longueur de 20 mètres, on retrouve une partie de macadam, ayant la même épaisseur à une profondeur de 1 m. 90, et ensuite le sol ferme composé de craie.

Dans cette partie, la trace de l'enceinte trouvée rue de Contrai, ayant servi de défense du centre de la ville, ne peut être marquée que par l'interruption du macadam entre les rues des Murs et des Augustins. Là, le fossé n'est pas défini, car dans cet intervalle, le sol ferme se trouve aussitôt l'épaisseur du macadam. A notre avis, ce fossé passant par

la rue des Murs et la rue de Contrai, devait être interrompu au passage de la voie Césarée.

Cette interruption de macadam devait être une fraction de fortification passagère établie à la hâte, pour fermer l'entrée de la Ville, lors de l'attaque ou d'un siège de la cité.

Rue de l'Université. — De la rue des Murs à la rue Vauthier-le-Noir, le sol ferme, régulier est presque de niveau, l'épaisseur du remblai, ayant 1 m. 75 à la rue des Murs, arrive à 3 m. 09 à la rue Vauthier-le-Noir, dans cette partie, le sol ferme est composé de tuf. En face le Lycée à 70 mètres de la rue des Murs, deux anciens fours gallo-romains ont été trouvés dans les fouilles à une profondeur de 2 m. 50. A la rue des Anglais, l'épaisseur du remblai est de 3 m. 54. A dix mètres de cette rue, il a été trouvé à une profondeur de quatre mètres, un petit aqueduc de l'époque gallo-romaine, dont la maçonnerie était faite de tuiles plates ayant 0 m. 38 de long, sur 0 m. 25 de large et 0 m. 03 d'épaisseur. La largeur du conduit était de 0 m. 40. En face la place Godinot, de 4 m. 04, cette épaisseur descend vers la place Royale, elle atteint 4 m. 51, en face de la rue du Cardinal-de-Lorraine. (Dans cette partie, sur une longueur de 50 mètres et à une profondeur moyenne de 4 mètres, nous retrouvons le macadam de l'ancienne voie Césarée sur une longueur totale de 120 mètres, vers la place Royale). A cent mètres de cette rue du Cardinal-de-Lorraine, le remblai se trouve en contre-bas du radier de l'égout, ce qui donne à supposer une épaisseur moyenne de 7 mètres en contre-bas du sol actuel. Ce radier étant à une profondeur de 5 mètres en contre-bas du pavage de la chaussée.

A 60 mètres de la rue Sainte-Marguerite, près de la place Royale, un passage souterrain où un égout, construit en moëllons de craie et de pierres dures, fut trouvé à une profondeur de 3 m. 60 ; il semble se diriger parallèlement à la place Royale et vers la rivière. Cet égout, ayant un mètre environ de largeur, doit être de l'époque gallo-romaine.

Place Royale, rue Bertin, place des Marchés, rue Colbert, à 60 mètres avant d'arriver à la place de l'Hôtel-de-Ville, nous retrouvons le sol ferme à 4 m. 70 de profondeur et sur cette même longueur.

Place de l'Hôtel-de-Ville, le ferme disparaît de nouveau sur 30 mètres de long ; rue des Consuls, on le retrouve à

3 m. 50 de profondeur. De là, à la rue du Château de Porte-Mars, l'épaisseur du remblai varie entre 4 m. 20 et 5 m. 50 près de la rue des Ecrevées pour arriver à trois mètres de profondeur en face de la rue du Château de Porte-Mars. Sur cette longueur, le sol ferme est composé de tuf et forme de nombreuses sinuosités.

Nous voilà cette fois, dans une partie très intéressante, à 50 mètres de cette dernière rue, nous rencontrons un premier et large fossé, ayant 40 mètres à l'ouverture, 20 mètres au fond, ce dernier à une profondeur de 4 m. 60 de l'ouverture, qui elle, se trouve à 2 m. 20 en dessous du sol actuel, ce qui fait une hauteur de remblai ayant 6 m. 80 en dessous du pavage de cette rue. Cette première enceinte de fortification, serait celle établie avant Philippe V et dans laquelle, la Porte Mars et la porte Bazée devaient servir pour l'entrée de la Ville, elle ne serait donc pas du temps des Gaulois.

La suivante, que nous rencontrons à 20 mètres de cette première aurait été faite sous le règne de Philippe V, comme l'indique le placard de la Porte Bazée. C'est précisément dans cette dernière que la Porte Mars était enfouie. Ce retranchement, dont l'escarpe correspond avec la partie extérieure de la Porte Mars, avec également 40 mètres de large à l'ouverture et 20 mètres à 4 m. 50 de profondeur. En cet endroit, la hauteur totale du remblai est de 6 m. 50 en dessous de la chaussée. Ce remblai remonte brusquement à une hauteur de 2 m. 60 au travers des Promenades pour arriver à 2 m. 50 au boulevard Louis-Roederer où se termine notre profil.

En regardant ce profil en long, on aura une idée exacte de ce qu'était le sol rémois lors de la construction de la Ville à l'époque Gallo-romaine.

En effet, d'après ce profil, depuis la rue Saint-Maurice, sur l'emplacement de la voie Césarée, le sol ferme présente une pente presque régulière vers la place Royale et les eaux devaient être captées par l'égout trouvé entre cette place et la rue Sainte-Marguerite.

En partant de la rue Saint-Maurice à la cote 89.20, nous arrivons à la cote 79.30 au radier de cet égout, soit une différence de niveau de 9 m. 90 sur 1.058 mètres de long, ce qui nous donne 0.0094 de pente par mètre au radier et d'autres part, 0,007 par mètre pour arriver à la partie supérieure de

cet égout. En allant vers la Porte-Mars, la pente, cette fois, semble revenir sur le même point avec la cote 85.20, entre les deux anciennes fortifications, qui de la cote 79.30 nous donne 5 m. 90 de différence de niveau sur 698 mètres de long, ce qui fait une pente de 0,0085 au radier et une pente de 0,0034 à la partie supérieure de cet égout.

Pour établir ce profil, les renseignements nous ont été donnés par M. Léon Godfroy, qui conduisit les travaux de l'égout supérieur. L'épaisseur des remblais ainsi que la nature du sol non remanié, ont été relevées avec la pratique et l'exactitude scrupuleuse d'un connaisseur et d'un homme expert dans ce genre de travail.

DE LA FORTIFICATION

Comme il est dit dans le précédent chapitre, à l'époque pré gallo-romaine, la protection du quartier Bétheny se composait d'un retranchement de peu d'importance, en un mot, d'une fortification passagère établie par les armées romaines. Mais, par suite, la Ville étendue de toute part, devait être mieux protégée. Une enceinte fortifiée fut édiflée par les Gallo-romains, suivant une vaste circonvallation dont nous allons essayer de reconstituer l'emplacement exact.

Cette enceinte composée d'un fossé large et profond, devait donner une masse couvrante équivalente aux déblais produits par la fouille de ce retranchement, malheureusement, aucune trace de profil n'existe pour nous donner une idée de la forme d'ensemble de cette fortification.

D'une façon générale, ce fossé était régulier et établi par des dimensions déterminées. Pour être bien compris, nous allons partir du quartier Clairmarais pour aboutir au quartier Dieu-Lumière, car ce fossé ne se rencontre que dans les directions Nord-Est et Est-Sud. Vers l'Ouest, cette fortification ne devait pas exister, la rivière formant une fortification naturelle et, comme il est dit plus haut, toute cette partie de la ville n'étant que marécages, ne se prêtait aucunement à la construction de cette fortification.

Vers le Nord, dans le quartier Clairmarais, ce fossé devait partir de la rue du Mont-d'Arène à l'angle de la rue de Courcelles; là, l'excavation qui se trouve dans le prolongement des

baraquements militaires semble être le point de départ de cette fortification. De là, ce fossé, d'une direction perpendiculaire à la rivière, passant au travers des rues des Romains, Gilbert et de Merfy, arrivait au lieudit Reims-Perdu. A cet endroit, il y a quelques années, on pouvait voir une profonde excavation ayant servi de fossé à cette fortification. A notre avis, le tertre du Mont-d'Arène devait être une partie restante de cette fortification, laquelle d'autre part pouvait servir également aux arènes établies à cet endroit, en effet, rien n'était plus facile que de faire des gradins dans l'épaisseur du parapet sans atténuer la solidité de ce dernier. Cette première partie arrivait aux abords de l'Avenue de Laon, en passant par la rue Gérozeux.

Il est à remarquer que le fossé de cette enceinte était interrompu aux passages des voies romaines. Ces passages devaient être défendus par des constructions fortifiées, ou en cas de dangers, par un retranchement élevé à la hâte.

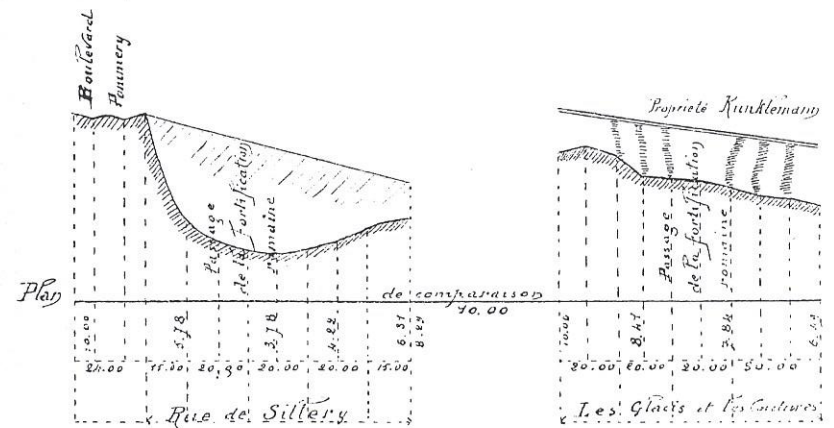
Les abords de l'avenue de Laon et de la rue Neufchâtel (passage de deux voies romaines), devaient être défendus par une forteresse imposante située sur la partie haute de la rue Neufchâtel, au lieudit *les Trois-Piliers*. En effet, dans toute cette partie il existe de nombreuses ruines, des massifs de ciment de plusieurs mètres cubes, des terre-pleins composés d'un blocage posé à sec et recouvert de béton formant de solides terris, des murs de plus d'un mètre d'épaisseur, d'autres construits d'une maçonnerie régulière formée de moellons taillés comme des pavés, les joints passés au rouge et dont tout un pan de mur resté intact fut trouvé rue Blondel, à peu de distance de la rue de Neufchâtel.

Tous ces vestiges donnent à penser que cette forteresse devait être le capitole. Dans les fouilles des constructions de la rue Blondel, de celles de la place Luton et de la rue Danton, une foule d'objets ont été trouvés semblant confirmer cette supposition. Une quantité de fers à cheval et d'hipposandales de toutes formes; la trouvaille de nombreuses pièces de monnaies de tous les Césars, prouvent que cette partie était le rendez-vous des guerriers gallo-romains.

Cette forteresse devait tenir tout le front de la rue Danton, depuis la rue de Neufchâtel jusque la rencontre de la rue Belin, en un mot, sur le faite du tertre qui existe actuellement.

Le fossé se rencontre sur le côté gauche de cette rue, il fut révélé dans les fouilles de la prison, de la gendarmerie et dans celles du Pont-Huet.

De là, toujours dans la même direction, ce fossé passait par la Fosse-Jean Fat pour aboutir au quartier Bétheny, à l'angle de la rue Sébastopol avec interruption au passage de la rue de Bétheny.



PROFILS DU FOSSÉ, RUE DE SILLERY ET LIEUDIT LES GLACIS

Rue de Sébastopol, on le rencontre dans les fouilles de la maison portant le numéro 24, puis il se prolonge vers l'église Saint-Jean-Baptiste, en arrivant rue du Faubourg-Cérès, numéro 181, ensuite passe rue des Gobelins, sous les constructions des écoles à l'angle de la rue Pierre-Varin pour arriver rue de Cernay. De cette rue, il reprend la rue Baron, sur le côté gauche de cette rue appelée anciennement et à tort, rue des Gaulois, par rapport à ce fossé. Ensuite, après avoir traversé la rue de Beine, il se prolonge sur le milieu d'une rue nouvelle pour arriver rue de Béthenyville; il suit parallèlement le boulevard Pommery et aboutit au chemin Vert. (Voir profil établi à l'angle de la rue de Sillery.)

En face le chemin Vert, ce fossé formant saillant, reprend une direction perpendiculaire à l'église Saint-Remi, après avoir traversé les Coutures. Dans cette partie, son passage est très bien marqué par un tertre formant glacis sur une lon-

gueur de 200 mètres environ. (Voir profil établi au milieu de cette longueur.)

Le lieudit de cet endroit est dénommé *Les Glacis derrière Saint-Nicaise*. Ensuite, après avoir traversé la propriété Kunkelmann où il est marqué sur les murs de clôtures, qui, à cet endroit, sont lézardés sur la largeur de ce fossé, il traverse le boulevard Gerbert où il laisse voir son passage sur la chaussée de ce boulevard, qui, par le tassement des terres, produit une légère courbe en dessous dans le profil en long de ce dernier.

Il prend ensuite une direction perpendiculaire à la rivière et parallèle à l'église Saint-Remi et se termine après avoir traversé la rue Simon. En bordure de cette rue où il fut trouvé dans les fouilles faites pour les écoles, une grande quantité de vases cassés et quelques pièces de monnaie ont été recueillies pas les terrassiers occupés à ce travail.

Le passage de ce fossé est marqué sur le plan par un fort pointillé ; l'on peut remarquer que cette fortification commandait des points déterminés. La partie formant saillant entre les rues de Cernay et de Bétheny, sur une longueur de 800 mètres, se trouvait placée perpendiculairement au faubourg Cérès, ancien chemin gaulois, et ensuite, route romaine allant de Reims à Trèves. Deux flancs presque réguliers et deux autres parties en retour sur la rivière complétaient cette circonvallation. Un de ces flancs commandait la partie gauche sur un front de 1.600 mètres, c'est-à-dire toute la plaine de Bétheny ; l'autre, à droite, sur un front de 1.300 mètres, commandait la plaine de Cernay avec retour sur la voie Césarée.

En regardant sur le plan, on aura une idée exacte de la forme générale du passage de cette fortification qui devait avoir une largeur de 40 mètres environ à l'ouverture et une profondeur de huit à dix mètres.

DES ROUTES

Reims, dans cette période, possédait un grand nombre de chemins allant dans toutes les directions. Vers le Nord, la route de Laon se dirigeait vers Arras, par Berry-au-Bac, la route de Neufchâtel conduisait vers Bavai. Sur la fin du

xviii^e siècle, en bordure de cette chaussée, une borne milliaire fut trouvée près du Cran de Brimont. Voici l'inscription relevée en 1822, inscription que nous plaçons ici à titre de comparaison avec une inscription semblable découverte sur une borne milliaire trouvée dans les fouilles d'une rue nouvelle reliant la rue Danton avec la rue Pontgivart. Cette borne servait de base à un four à chaux.

Borne du Cran de Brimont

*IMP CAES MAR
PIAVONIO VICTO
RINO PFIN AVG
PM TRIB P COS
PP PROCOS CREM
LIII*

Traduction de M. Ernest Desjardin :

« A l'empereur Cesar Marcus Plavonius Victorinus, Pieux, Heureux, Invincible Auguste, Grand Pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, Consul, Père de la Patrie, Proconsul. La cité de Reims à quatre lieues. »

Inscription de la borne milliaire trouvée à Reims :

*DN. IMP. CAES
AVARCAVRVALI
MAXSIMIAIC
NIORIPIO
NVO*

Cette dernière borne, cassée en plusieurs morceaux, avait une hauteur moyenne d'environ un mètre soixante sur une section ovale de quarante-cinq centimètres sur trente.

Vers l'Est, la route de Bétheny conduisait à Château-Porticien, celle empruntant le faubourg Cérès se dirigeait vers Trèves, une autre passait par la rue de Cernay.

Vers le Sud, la voie Césarée, retrouvée rue du Barbâtre, se dirigeait vers Autun avec embranchement sur Metz par Verdun.

Vers l'Ouest, par Fismes, en passant par le faubourg de Paris. Dans cette direction, une agglomération gallo-romaine existait à la Haubette, comme le prouve le cimetière de la rue Flin-des-Oliviers.

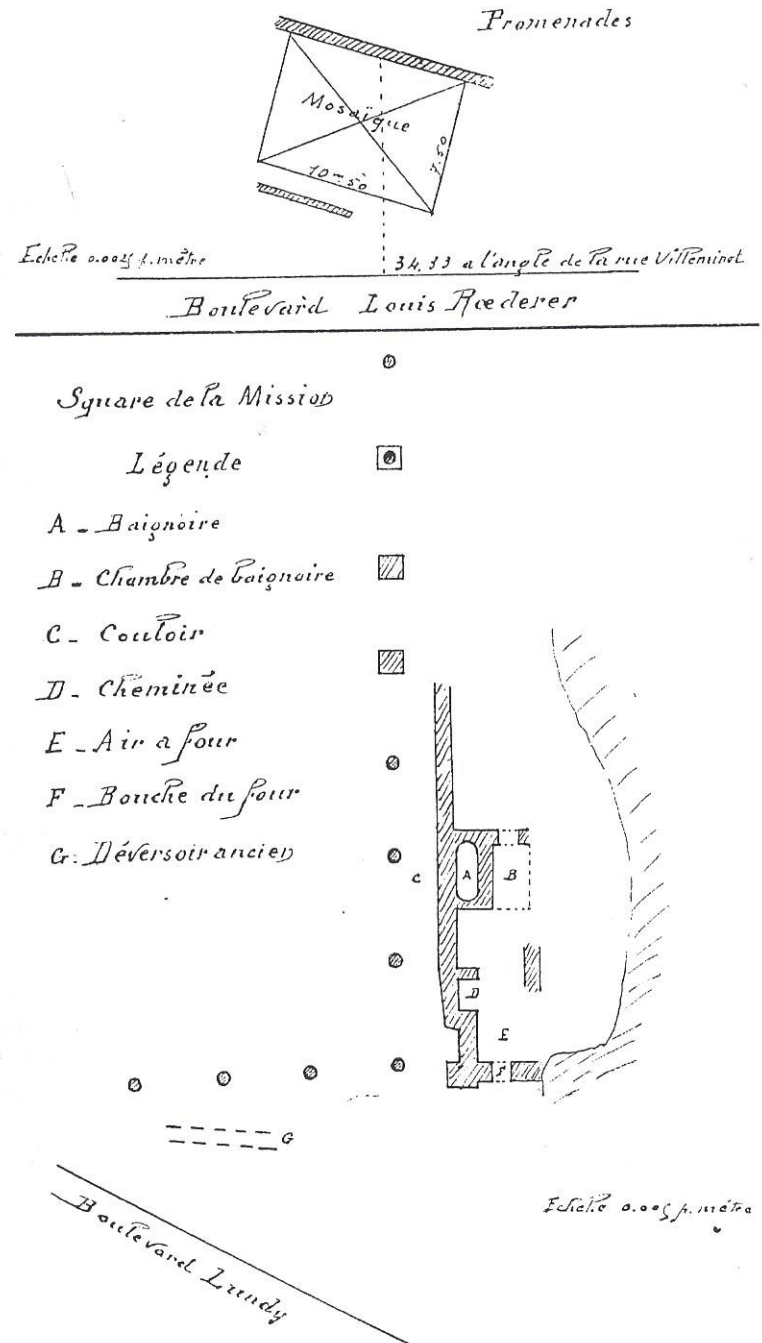
Les vestiges de ces voies se rencontrent à différents endroits, à une profondeur de un mètre cinquante du sol actuel de notre ville ; d'autres sont encore bien visibles en dehors de la Ville.

La chaussée des voies romaines était composée de pierres cassées d'une épaisseur variable comme on l'a vu pour la voie Césarée. Quelques-unes sont formées d'un solide blocage recouvert d'une épaisseur régulière de pierres cassées. D'autres devaient être pavées, en effet, avenue de Laon, près de la place Saint-Thomas, à une profondeur de un mètre cinquante, une partie de cette chaussée pavée fut découverte dans les fouilles exécutées pour la plantation des arbres de cette avenue. Ce pavage se composait de moëllons de grès irréguliers posés sur forme, mais sans symétrie, ayant l'aspect d'une mosaïque.

DE LA CONSTRUCTION

Il ne s'agit pas d'énumérer ici et de décrire en détail une longue série de monuments découverts dans le sous-sol rémois, là plupart des ruines gallo-romaines de notre sol ayant été décrites par des personnes plus compétentes que nous. Nous ne signalerons que quelques emplacements de ces constructions, qui se reconnaissent aux matériaux occupés, telle que moëllons, menues pierres, cailloux, briques plates et tuiles cassées liés ensemble au moyen d'un ciment tenace, qui, aujourd'hui, après tant de siècles, n'est pas encore désagrégé. Quand on cherche à démolir cette maçonnerie, elle ne tombe pas en poussière comme la plupart des maçonneries du moyen âge et même modernes ; mais telle est la solidité de ce ciment, que des fragments de plusieurs mètres cubes ont été trouvés, comme il est dit plus haut, dans les fouilles faites pour les constructions de la rue Belin ; là, plusieurs de ces morceaux à peine attaquables au pic, ont été laissés dans les fondations de ces maisons.

Au square de la Mission, lors de la modification de la place de la République et de l'aménagement de ce square, des ruines importantes ont été découvertes en bordure du boulevard Lundy. Là, une salle de bain avec ses accessoires, plusieurs colonnes encore sur leur base, ayant une hauteur de



un mètre cinquante. Elles subsistent encore sous le parterre de ce jardin et dénotent par leurs dispositions une riche habitation romaine. A signaler à cet endroit la trouvaille d'un cachet d'oculiste.

Nous reproduisons aussi le plan exact de la belle mosaïque ayant servi aux thermes trouvés dans les Promenades, en bordure du boulevard Louis-Roederer.

N'oublions pas également, l'emplacement d'une mosaïque au boulevard Cérès, en face le numéro 15, presque à l'angle de la rue César-Poulain. A cet endroit, lors de la pose des câbles pour l'éclairage électrique, à une profondeur de soixante centimètres, les ouvriers terrassiers ont coupé la bordure du pavement de cette mosaïque des plus simples, composée de deux couleurs, blanc et noir. Cette mosaïque possède peut-être un motif central qui se trouverait sous le trottoir de ce boulevard.

Rappelons aussi, celles trouvées rue Nicolas-Perseval, qui représente un combat de gladiateurs; celle découverte rue de Vesle, à l'emplacement du Grand Bazar; les motifs principaux de celles trouvées rue de Mars et Hincmar, qui, par la richesse de leurs compositions, nous offrent plusieurs arrangements compliqués et d'un caractère décoratif, où l'intention d'imiter une étoffe historiée est évidente.

Tous ces tableaux dénotent de la part des mosaïstes de cette époque une grande habileté. Les restes de la Porte Mars et de l'ancienne Porte Bazée prouvent, d'ailleurs, l'adresse des ouvriers gallo-romains dans toute sorte de travail.

L'aqueduc romain amenant les eaux de la Suippe à Reims doit être considéré comme le plus ancien travail que les Romains ont exécuté. Ces constructions se retrouvent partout où les Romains ont séjourné. Leur premier souci, où ils s'établissaient, était de se procurer une eau qui fut non pas seulement potable, mais choisie et excellente. Cet aqueduc fut trouvé dans le cimetière gaulois lieudit *Les Cendres graveleuses* (Voir période gauloise), entre la route de Châlons et le chemin de Saint-Léonard; détail intéressant, cette partie de l'aqueduc aboutissant vers Dieu-Lumière, devait servir pour le trop-plein de celui passant parallèlement au Barbâtre; en effet, la maçonnerie des pieds droits formant rebord, prouve que cette partie était à ciel ouvert, et la direction vers la Vesle atteste

cette supposition. D'autres aqueducs servaient à évacuer les eaux usées de la ville, comme celui trouvé près de la place Royale ainsi que celui trouvé tout dernièrement (avril 1906), dans les fondations des constructions faites derrière la Porte Mars. Ce dernier ayant trois mètres de haut sur deux mètres environ de largeur, était construit en moëllons d'Hermonville. Il contenait un dépôt de vase sableux d'une hauteur de 0 m. 80. Dans les déblais de ce dépôt, nous avons trouvé un grand nombre de noms de potiers, des fragments de vases avec sujets, dont certains sont très intéressants et que nous décrirons plus loin.

En passant, un mot sur les tombeaux. Les Gallo-Romains, que nous venons de voir si habiles à construire, ne pouvaient négliger pour eux, et leur famille, le soin de la dernière demeure. Ils s'occupaient donc d'assurer aux mânes une sépulture paisible. Les corps étaient déposés dans des sarcophages de marbre ou de pierre, souvent décorés de reliefs. Le plus beau sarcophage que Reims possède est celui de Jovin.

Nous mentionnerons également les quatre sarcophages trouvés dans les cimetières gallo-romains de notre ville. Les deux premiers, semblables comme forme et dimensions, ont été trouvés dans le cimetière de la Fosse-Pierre-la-Longe. Le troisième fut découvert au cimetière du chemin Vert et le quatrième fut trouvé tout dernièrement (juillet 1906), en bordure de la route de Châlons au lieudit *Les Cendres Graveleuses*.

Les deux premiers, du même endroit, sont taillés dans de la pierre très dure appelée communément roche grise. Le troisième, en pierre des environs de Soissons, possède deux inscriptions gravées sur les bords du couvercle, la première en tête est renversée V T D, et la deuxième, sur le côté gauche A L D. Dans ce sarcophage, le corps était noyé dans un lit de chaux. Le quatrième, de dimensions différentes, renfermait le corps d'une femme parée de ses bijoux. Une remarque, ce sarcophage ayant l'aspect d'un bac, présente un trou au niveau du fond, sur le côté droit, et le couvercle dépassait la longueur totale du sarcophage de 0 m. 30. Le mobilier funéraire de ce tombeau est actuellement la propriété de la maison Pommery.

DE LA POTERIE

Parmi la poterie gallo-romaine, il y a lieu de distinguer les poteries communes et les poteries fines. Sur les premières, nous insisterons peu, les formes et les matières employées sont assez connues ; à signaler seulement une olla (trouvée aux Coutures), avec une inscription peinte d'une couleur noire.

Cette olla, munie de petites anses, était cassée en plusieurs morceaux, elle fut trouvée aux abords d'un puits gallo-romain, dont nous reparlerons plus loin. Un seul morceau nous manque, mais nous avons le bonheur d'avoir l'inscription complète, dont malheureusement, et à notre grand regret, nous ne pouvons donner la traduction. (1)

Deux lampes que nous possédons, peuvent être considérées comme poterie commune. Ces lampes gallo-romaines, présentent deux types différents et très élémentaires. Elles ne sont, à proprement parler, qu'une sorte de veilleuse. L'une d'elles, se compose d'un récipient en forme de cuvette pour l'huile et d'un bec pour la mèche, deux trous sur la partie supérieure servent, l'un pour le passage de la mèche à l'extrémité du bec et l'autre, sur le milieu, pour le passage de l'air et du liquide alimentant la mèche, elle est munie d'une petite anse. Cette lampe d'une forme ovoïde a une longueur moyenne de huit centimètres sur une largeur de six, avec une hauteur de trois centimètres, elle fut trouvée dans la propriété Kunkelmann. La deuxième, trouvée dans l'aqueduc de la Porte Mars, est composée d'une cuvette nettement circulaire ayant sept centimètres de diamètre, elle est munie d'une anse formant anneau à mettre le doigt, comme pour nos bougeoirs. A l'intérieur de cette cuvette et sur le centre part un tube vertical ayant un diamètre de deux centimètres formant cheminée d'appel avec deux petites ouvertures dans le sens latéral. Cette lampe ayant beaucoup servi, laisse voir la trace de la mèche sur le rebord extérieur.

Ces petits ustensiles d'un usage si commun, se trouvent en quantité dans les ruines gallo-romaines. La plupart en argile grossière et sans ornements sont de peu de valeur.

(1) Voir *Bulletin de la Société Archéologique*, n° 2, page 65, 1908.

Une douzaine de petits vases lacrymatoires trouvés un peu partout, sont à notre idée des jouets d'enfants, car ces petits vases se trouvent de préférence dans les habitations et dans les cimetières près des fosses d'enfants, mais aucun dans les fosses de grandes personnes.

Nous possédons également trois anses d'amphores avec noms de potiers. L'une d'elles trouvée rue Blondel, porte la marque du potier M I M. Les deux autres trouvées par nous, dans les terres de l'aqueduc de la Porte Mars, sont marquées au nom des Potiers T A M et O. M R. Voilà pour la poterie commune, dont un atelier construit rue Simon près de la rue Saint-Remi, fut trouvé dans les fouilles pour la plantation des arbres de cette rue.

Le terme de poteries fines désigne non des œuvres d'art, mais seulement des vases plus soignés que les précédents et qui exigent du potier, un travail plus compliqué. A cette catégorie appartiennent pour notre ville, ces beaux vases à reflets métalliques et ceux recouverts d'un vernis rouge dont l'apparence a celle de la cire à cacheter.

Nous possédons un petit vase à boire en poterie fine à reflets métalliques, il est à dépression avec trois ornements circulaires de traits faits à la molette. Ce vase d'un bel effet fut trouvé faubourg Cérès, en bordure de l'ancienne fortification.

A signaler aussi, ces beaux vases à boire pomiformes à légères dépressions décorés sur la panse d'arabesques, de grains de raisins et d'inscriptions en barbotine blanche.

Nous avons également une petite bouteille en terre rouge, soit disant de Samos ; elle fut trouvée rue Landouzy. Plusieurs fragments de poterie de cette couleur ont été trouvés par nous dans les terres de l'aqueduc de la Porte Mars, sur le terrain où ces déblais ont été mis en décharge. Beaucoup de ces fragments ont des dessins en reliefs. Ce sont des bordures de perles et d'oves, des festons de guirlandes, de feuillages, des animaux et des personnages. La mythologie y tient une certaine place, mais une mythologie galante que nous ne pouvons, ni décrire, ni reproduire ici.

Il est à remarquer que cette poterie d'importation d'origine, fut fabriquée un peu partout, de sorte que certaines ne sont que des contrefaçons communes de cette poterie. Quel-

ques-unes, trouvées dans le sous-sol rémois, d'une couverture rouge formée d'un vernis, laissent voir par place une sorte d'argile poreuse absorbant l'humidité ; ayant par ce fait peu de solidité, cette poterie s'effrite facilement.

Voici la liste des noms de potiers en notre possession avec l'endroit où ils ont été trouvés :

<i>ALBVS. PA</i>	trouvé dans les terres de la Porte Mars.
<i>ALBVCIM</i>	— — —
<i>BOVDVSE</i>	trouvé au Chemin-Vert.
<i>C. ETI. I</i>	trouvé dans les déblais de la Porte Mars.
<i>CINIVS. NIVS</i>	— — —
<i>CENNINIVS</i>	— — —
<i>COS</i>	— — —
<i>M. SARI</i>	— — —
<i>MINVSIS</i>	— — —
<i>MOXIVS. I</i>	— — —
<i>MAIVS INVS</i>	— — —
<i>IOIIIM</i>	— — —
<i>INTINOI</i>	trouvé boulevard Carteret.
<i>OF. CICELA</i>	trouvé dans les déblais de la Porte Mars.
<i>OF. VIA</i>	— — —
<i>OVI</i>	trouvé boulevard Jules-César.
<i>OF. MSSAS</i> ou <i>OF. MCCAII</i>	trouvé dans les terres de la Porte Mars.
<i>OF. PRIVI</i>	trouvé rue Coquebert.
<i>OF. SARRIS</i> ou <i>OF. SARRA</i>	trouvé dans les déblais sur le terrain de
<i>OF. RONISI</i>	décharge Pont Huet et provenant des fouilles des
<i>OF. PRIM</i>	constructions de la Porte Mars.
<i>OF CALVI</i>	— — —
<i>RVFFI. MA</i>	— — —
<i>SIRVNA</i>	— — —
<i>SILVANI</i>	— — —
<i>SEMORIV</i>	— — —
<i>TAM</i>	— — —
<i>TAI. ISNISE</i>	— — —

DU VERRE

Les progrès de l'industrie du verre sont dans cette période portés à un très haut degré et notre musée municipal possède une très riche collection de verreries artistiques, dont quelques-unes sont peut-être bien des œuvres uniques, qui, par leur forme, leur belle combinaison, rehaussées par de magnifiques irisations, montrent jusqu'où les gallo-romains poussaient le luxe de cette industrie.

Nous possédons deux vases à boire avec dépressions, mais ils sont réparés. L'un de petites dimensions, est agrémenté d'un filigramme formant spirale autour de la panse. L'autre de fortes dimensions, serait une pièce magnifique ayant une hauteur de 12 centimètres et l'ouverture un diamètre de 11 centimètres 1/2.

Les débris de ces vases ont été trouvés boulevard Pommery à l'angle de l'Avenue de Sillery.

Un flacon de toilette, dont le verre d'une belle irisation, faisait partie d'un mobilier funéraire, fut trouvé faubourg Cérès, en face l'église Saint-Jean-Baptiste, dans la même tombe que le petit vase bronzé décrit précédemment et de l'assiette gallo-romaine prise comme comparaison avec les assiettes pré gallo-romaines et gauloises.

N'ayant que peu de chose de cette industrie, bornons-nous à signaler simplement l'emplacement d'une verrerie de cette époque. Cette verrerie se trouvait au carrefour de la rue Gosset et de la rue de la Justice et du boulevard Jules-César.

En pratiquant une tranchée pour l'installation du gaz sur le trottoir de gauche du boulevard de la Petite Vitesse, les ouvriers terrassiers occupés à ce travail, ont découvert à une profondeur de 0 m. 80, un énorme bloc de verre mélangé de terre à four. Ce bloc d'une belle irisation fut brisé en plusieurs morceaux.

A peu de distance de cette verrerie passait un chemin de cette époque. Ce chemin d'une direction perpendiculaire au boulevard Jules-César, fut coupé par cette tranchée. Un moyen bronze de Faustine Jeune fut trouvé dans les pierres de ce chemin.

DU BRONZE

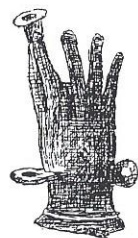
Dans cette période l'industrie est très avancée, on n'en est plus à couler le métal, mais on sait le marteler, l'aplatir, le couper, le repousser surtout pour la bijouterie, où cette industrie perfectionnée par une longue tradition est poussée à son plus haut degré. La variété en est infinie, mais, bornons-nous à quelques objets remarquables trouvés dans le sol rémois.

Ils se répartissent de la manière suivante : 1° statuettes, 2° ustensiles, et 3° bijoux.

Statuettes. — Un petit lion en bronze, trouvé à Reims, mais l'ayant acquis au marché du faubourg Cérès, nous ne pouvons indiquer l'endroit exact où il fut mis à jour.

Ce sujet était cassé en deux morceaux par un coup de pioche. Il mesure 0 m. 07 de longueur et il a une hauteur égale des pattes de devant au sommet de la tête. La queue et une patte de derrière sont en partie cassées. Cette pièce, ayant passé au feu, possède sur la croupe, un morceau de bronze fondu formant saillie. Cette saillie ayant une hauteur de 0 m. 015 sur 0 m. 012 de largeur, faisant corps avec le sujet, laisse supposer que ce lion adhérait à quelque ustensile ou à un sujet plus important. D'une patine assez belle, bien campé sur ses quatre pattes, ce petit sujet est d'assez bel effet.

Une autre pièce remarquable est une main de même métal,



elle fut trouvée rue Coquebert, près du boulevard Lundy. Cette main est d'un beau travail, mais il est difficile de déterminer à quel objet elle pouvait servir. En effet, cette main ayant 0 m. 135 de hauteur sur une largeur de 0 m. 005,

possède deux anneaux à la naissance du poignet, l'un placé à gauche est dans le sens horizontal, il a 0 m. 035 de diamètre avec un vide intérieur de 0 m. 015. Il est soudé à cette main par une attache se perdant par un léger bourrelet dans l'épaisseur de cette dernière. L'autre, à droite, est placé dans le sens latéral ; il est attaché où semble tenir sur un point déterminé, par une bague circulaire faisant corps avec la main. Le diamètre et le vide intérieur sont de mêmes dimensions que celui de gauche. Les doigts allongés et légèrement ployés sont séparés les uns des autres, et, entre le pouce et l'index, cette main tient une sorte de petit vase ayant un fort rebord abaissé. Le corps principal de ce petit vase à 0 m. 015 de diamètre avec le rebord 0 m. 025 et une hauteur totale de 0 m. 020. Le vide intérieur d'un diamètre de 0 m. 010, a une profondeur de 0 m. 015.

Sur le revers et dans la paume de cette main, un clou assez saillant, semble traverser complètement l'épaisseur, mais la partie intérieure étant creuse, les traces de ce clou ne sont qu'à l'extérieur. Le poignet de cette main est garni d'une moulure formant gorge avec un léger rebord extérieur, et l'on remarque sur ce dernier, l'endroit où cette pièce fut coulée. Ayant passé au feu, cette main est encore d'une patine assez belle.

Deux hypothèses se présentent :

1° Cette main peut être un emblème religieux, le clou, marque de crucifixion, d'une part, peut faire penser aux premiers temps du christianisme ; d'autre part, le petit vase tenu entre le pouce et l'index, peut être considéré comme le modius du Dieu Sérapis, d'une mythologie très ancienne.

2° Cette main pouvait servir à parer le timon d'un char antique et prendre le nom de mouffettes, les deux anneaux placés sur les côtés de cette main semblent également attester cette supposition.

Ustensiles. — Un volume suffirait à peine à décrire tous les ustensiles de bronze qui nous restent à l'époque gallo-romaine. Il y en a pour tous les usages domestiques, depuis les plus humbles jusqu'aux plus riches. Ici, se sont des pièces de harnachement, tels que ce beau clou trouvé rue Coquebert, il représente en relief, le portrait d'un empereur,

tête tournée à gauche et cheveux frisés. Difficile à déterminer, nous supposons l'empereur Adrien.

Voici maintenant les ustensiles divers : un poids à six pans, ayant 0 m. 025 de côté, sur une hauteur de 0 m. 02. Chanfreiné sur les deux faces, il pèse 250 grammes. Il fut trouvé dans les Promenades. Un petit gland ayant probablement servi, soit de pendeloque ou de fil à plomb, fut trouvé rue Coquebert, en face de la rue Macquart.

Un tuyau de bronze trouvé au même endroit que la main décrite plus haut, est formé de deux parties courbes réunies par un renforcement formant bague. Ce tuyau a un développement total de 0 m. 22 et de 0 m. 02 de diamètre. Cette bague se trouve exactement au milieu. A chaque extrémité de ce tuyau, une petite plaque de bronze enroulée sur elle-même, est tenue dans le corps du premier tuyau, par une compression de l'échancrure. A l'extrémité de la partie supérieure, mais intérieurement, un autre tuyau forme une petite ouverture dans le sens latéral, comme pour le passage d'un jet d'eau ; nous ne savons à quelle utilité attribuer cet objet.

Trois clefs de bronze, plus ou moins travaillées, l'une fut trouvée place de l'Hôtel-de-Ville, à la Banque de France, l'autre rue du Champ-de-Mars, en bordure du cimetière et la troisième achetée par nous, au marché Cérés. Une petite cuillère à parfum, trouvée rue Danton, et encore quelques fragments détachés et dépareillés une anse en bronze, trouvée rue Blondel, le manche d'un outil en fer du même endroit, et quelques autres objets, parmi lesquels se trouve plus d'un morceau intéressant.

Bijoux. — Les bijoux gallo-romains, sans être d'un art parfait, sont souvent d'une très heureuse harmonie. Les fibules gallo-romaines présentent un très vif intérêt de fabrication, on y trouve des applications d'émail.

L'application des pâtes de verre colorié dans le bronze, constitue un art essentiellement gallo-romain. Nous possédons une fibule trouvée dans le puits des Coutures, le corps principal d'une partie circulaire est divisé en huit cloisons avec un point central. Ce point est d'une couleur rouge, ainsi que quatre autres parties, qui alternent avec les quatre suivantes d'une couleur vert tendre. Une autre partie, formant

triangle est de deux couleurs, vert tendre et vert foncé. Cette fibule est faite au champlevé, comme tous les émaux de cette époque, c'est-à-dire que le métal est creusé en réservant les saillies à l'avance. Une autre petite fibule, trouvée rue Gosset, possède deux petites parties émaillées d'un point blanc placé aux extrémités.

Un petit croissant en bronze, trouvé rue des Moissons, possède sur le pourtour, des points d'émail, rouge, blanc et noir sur un fond vert tendre. Un petit clou trouvé rue Leroy, dont la tête est garnie d'émaux, un point rouge au milieu, une croix en bleu et les quatre autres parties en vert tendre.

Une très belle petite cassolette, trouvée boulevard Jamin, le centre composé de trois couleurs, blanc, noir et bleu foncé, forme quatre parties circulaires ayant le blanc comme centre et se terminant par le bleu foncé. Le pourtour est divisé en douze parties placées ainsi : vert tendre, bleu foncé, bleu clair et bleu foncé, ceci répété trois fois. La partie formant pointe est composée d'un triangle d'une couleur vert tendre.

Nous possédons d'autres fibules en bronze de types différents, l'une arquée en forme de plaque, fut trouvée dans le puits des Coutures ; une autre, trouvée rue Danton, est formée d'un fil de bronze, et elle ressemble beaucoup aux épingles à maillot dont se servent les nourrices. Une autre en bronze argentée, trouvée rue Coquebert, composée d'un losange aux angles garnis de petites boules, le milieu est ajouré, il devait posséder un camée ou une pierre précieuse. Pour terminer, deux épingles et une boucle de ceinturon trouvés rue Danton. Les anciens employaient le bronze pour la confection d'une foule d'objets et d'instruments que les ressources de l'industrie moderne permettent de fabriquer en une matière plus économique. A signaler ici, quatre petits anneaux en argent venant du puits des Coutures.

LE FER

De cette industrie, nous ne possédons que peu de chose. Deux hyposandales trouvées rue de Neufchâtel, différents outils trouvés de ci de là, et dont nous allons décrire les plus importants. Une forte tarière, trouvée rue Nicolas-Perseval, se compose d'une partie formant S, haute de 0 m. 11

sur 0 m. 06 de large, percée dans son milieu par un petit trou, avec le bord extérieur fortement usagé, d'une autre partie supérieure, formée d'une tige de fer aplatie et recourbée sur elle-même, qui avec une forte bague à section carrée, forme ainsi l'emmanchure. La hauteur totale de cet outil est de 0 m. 30.

Trouvée au même endroit, une sorte d'écuille en fer ayant 0 m. 12 de long sur 0 m. 11 de large, au milieu de laquelle se trouve un trou de 0 m. 025 de diamètre avec un léger rebord extérieur. Cette pièce est munie d'une poignée ayant 0 m. 10 de longueur. Ces deux objets trouvés au même endroit, dans une habitation, au milieu d'une quantité de débris de marbre, laissent supposer leur utilité à la profession de marbrier.

Un petit outil, trouvé rue Blondel, composé d'une poignée en bronze munie d'une tige de fer rond de 0 m. 105 de long et dont l'extrémité se termine en biseau, nous semble être un stylet.

En notre possession, les débris d'une petite épée ou glaive gallo-romain, trouvés au fond du puits des Coutures. Ce glaive à deux soies, a une longueur totale de 0 m. 32, dont 0 m. 23 pour la lame et le reste pour la poignée.

Cette dernière laisse voir des taches de bronze. Elle est semblable comme forme, aux glaives représentés dans les combats de gladiateurs.

L'os

De cette industrie, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, nous possédons plusieurs pièces assez curieuses. Ces objets en os, extrêmement nombreux, de formes les plus diverses, se trouvent presque partout, et surtout dans les limites de l'ancienne cité gallo-romaine. On ne peut faire une fouille dans le sol rémois sans trouver un fragment ou un objet de cette industrie. On conçoit, que l'os était journellement utilisé pour la fabrication d'objets très variés.

Un atelier de cette industrie devait exister au quartier Neufchâtel. En effet, une grande quantité de débris d'os travaillés y furent trouvés rue Pierret, à l'angle de la rue Paulin-Paris, dans les fouilles exécutées pour la mise en

viabilité de ces rues. Plus de quarante débris trouvés à cet endroit se trouvent en notre possession. Ces débris, par leurs formes, leurs préparations, se rattachent à la fabrication des épingles.

D'autre part, nous possédons trente épingles complètes, trouvées notamment dans les quartiers Saint-Thomas et Bétheny. D'une longueur à peu près égale, tantôt la tête est faite d'une petite boule, tantôt elle s'arrondit en lentille, parfois elle présente avant d'arriver à l'épingle, une série de renflements et de rondelles ; parfois, elle affecte la forme d'un cône ; une autre a l'aspect d'un étendard. Elles sont, dans tous les cas, variées à l'infini.

Une grande épingle plate, trouvée rue Coquebert, la tête également plate est marquée de plusieurs traits, d'encoches, qui avec la tige d'une longueur de 0 m. 186, donnent à penser que cette épingle servait de mesure. La moitié de cette dernière formant méplat est polie vers la pointe. Une petite cuillère, trouvée au même endroit est complète, la tige légèrement courbée, d'une longueur de 0 m. 12, a l'aspect d'une épingle, le diamètre de la cuillère est de 0 m. 024.

Une belle aiguille en os, d'une longueur de 0 m. 125, fut trouvée dans les débris de la rue Pierret.

Plusieurs os cylindriques, tournés et percés d'un trou. Ces os, d'une longueur variable, possèdent quelquefois plusieurs trous et quelques filets peints en noir. Un de ces os, trouvé rue Coquebert est percé complètement, ce qui donne à penser que le nom de sifflet est donné à tort à ces objets, qui seraient des gonds de porte ou de coffret.

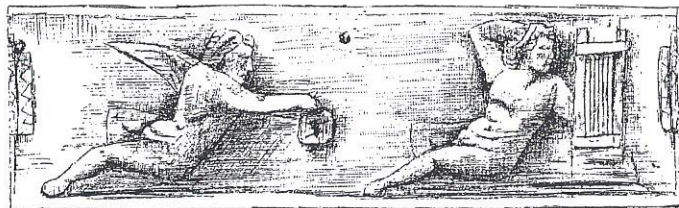
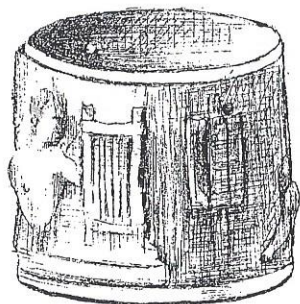
Un objet trouvé place Royale, composé d'une pyramide tronquée à quatre faces, dont les arêtes et la base sont chanfreinées. Sur chacune de ces faces, une lettre est gravée, et l'ensemble de ces lettres donne deux noms composés ainsi : P. A. R. T. ou A. R. T. P. Cet objet, assez curieux, a une hauteur de 0 m. 018 et la partie supérieure 0 m. 018 sur 0 m. 015. Nous ne savons à quelle utilité attribuer cet objet (1).

Du puits des Coutures, nous possédons un petit sujet en os sculpté, il représente un lièvre au repos faisant corps par le derrière avec une petite embase, dont la base marquée

(1) Voir *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, année 1908, p. 67.

d'une entaille dans le sens vertical, laisse supposer avec un petit trou sur l'un des côtés, que ce sujet devait servir de manche de couteau. (Voir deux petits couteaux au musée, dont le sujet représente un hibou.)

Voici maintenant, notre pièce la plus curieuse. Cette pièce, d'un beau cachet artistique fut trouvée rue Coquebert, en face la rue Macquart. L'ensemble forme une bague en os ayant



un diamètre de trente-huit millimètres à la base et une hauteur de trente-six millimètres, probablement la base d'une corne.

Sur cette bague, deux personnages ayant trait à la mythologie, sont sculptés en ronde bosse. Le premier représente Mercure, ce Dieu ayant la tête laurée, tournée à droite, le corps légèrement plié, semble assis, une aile éployée, le bras droit allongé, il tient de la main droite une bourse dont il semble faire présent au deuxième personnage qui représente Apollon. Ce dernier dans la même position, la tête laurée, également tournée à droite, tenant sa cithare de la main gauche ; la droite placée derrière la tête, semble regarder

son instrument. Entre les deux sujets, un objet d'une forme de tambour, placé sur un montant est divisé en trois parties ornées de dents de loup dans le sens vertical.

Les deux extrémités de cet objet ont été tournées et forment deux petits filets à emboîtement. A cinq millimètres du filet supérieur et dans un diamètre parallèle aux personnages, deux petits trous laissent supposer, avec des taches de vert-de-gris, que cet objet, d'un très beau travail, devait servir, soit de base à une statuette ou de parure à un instrument de bronze.

LA PIERRE SCULPTÉE

L'histoire de la sculpture chez les Gallo-romains est encore mal connue. Le Musée de notre ville possède quelques autels, statues, stèles et plusieurs pierres avec inscriptions. (Voir Catalogue du Musée lapidaire Rémois.)

Nous possédons deux petites statues de cette époque trouvées dans le puits des Coutures et de plus, un pouce en marbre blanc (1). Ces deux statues se rapportent à la mythologie romaine. L'une représente une divinité de la terre,



Cybèle ou Cérés et l'autre, Apollon. Tout cela est en somme, peu de chose.

(1) Trouvé rue Coquebert, ce pouce ayant appartenu à une statue colossale, la première phalange a 0 m. 12 de long, sur 0 m. 045 de diamètre.

La première, d'une hauteur de 0 m. 25, représente une déesse, coiffée en cheveux et tenant une corne d'abondance de la main gauche, de la droite un objet d'une forme allongée, se termine en pointe en présentant de face une section bien ronde, ce qui donne à supposer le modius ou le boisseau. Le pied gauche se trouve un peu plus haut que le droit. L'ensemble un peu grossier est en assez bon état. Cette statue laisse voir des traces de peinture rouge à différents endroits. Elle serait à notre point de vue, la déesse Cérès. Il serait très intéressant de la comparer aux autres genres trouvés à Reims. Le Musée lapidaire rémois possède cinq statues de la déesse Cybèle.

Apollon, nu, tient la cithare dans le bras gauche et jouant de la main droite. Cette statue est malheureusement détériorée, la tête cassée a disparu, les extrémités des jambes depuis les genoux manquent également. La hauteur totale du reste de cette statue ou plutôt de ce torse, ayant trente centimètres, laisse voir un corps bien modelé.

Ce torse mutilé est particulièrement intéressant. Le corps droit, légèrement penché en avant, la musculature vigoureuse donnent à penser que l'artiste l'ayant sculpté avait la main exercée; il connaissait à fond les procédés et les ressources de son art.

Ces deux statues sont d'un calcaire grossier et coquillart. La première fut trouvée à 17 mètres de profondeur et la deuxième à 21 mètres, presque au fond de ce puits ayant une profondeur totale de 23 mètres.

De tout ceci, on peut conclure que Reims, pendant la belle période gallo-romaine, limité comme il est vu plus haut par une fortification très étendue, était pour ainsi dire aussi grand que notre ville actuelle. La ceinture de nécropoles gallo-romaines, à proximité de cette enceinte en est, en outre, une preuve très convaincante. Depuis Clairmarais jusque Dieu-Lumière, ce n'est en somme qu'un long cimetière et voici ceux que nous connaissons :

Rue de Courcelles, angle rue des Romains, lieudit *La Fosse Plantine*.

Rue des Romains, angle rue du Mont-d'Arène, lieudit *Reims Perdu*.

Rue de Merfy, à l'extrémité, vers rue Géroze, lieudit *Reims-Perdu*.

Avenue de Laon, entre le chemin de Courcy, lieudit *le Ruffy le Paté*.

Rue Neufchâtel, en face le Parc, lieudit *le Ruffy le Paté*.

Rue des Trois-Piliers, près de Saint-Benoit, lieudit *Les Trois Piliers*.

Rue Lesage, près du Pont Huet, lieudit *Les Trois Piliers*.

Rue Philippe en face le Pont Tuilot, lieudit *la Fosse Jean-Fat*.

Rue Gosset, près de la rue Léon-Faucher, lieudit *la Fosse Jean-Fat*.

Avenue de Bétheny, près de la rue du Châlet, lieudit *Petit Bétheny*.

Rue de Sébastopol, en haut de la rue Prieur-de-la-Marne.

A cet endroit, deux nécropoles, une de la période pré gallo-romaine et l'autre de la belle époque gallo-romaine, lieudits *Derrière le Moulin*, *la Belle Croix* et *la Fosse Pierre la Longe*.

Faubourg Cérès, au cimetière de l'Est, lieudit *le Haut de la Maladrerie*.

Faubourg Cérès, côté droit au chemin des Courtes-Martin, lieudit *le Rouet*.

Boulevard Saint-Marceaux, près de la rue de la Pompelle.

Rue de Sillery, angle boulevard Pommery, lieudit *Les Coutures*.

Chemin Vert, un des plus grands cimetières, lieudit *Dessous les Crayères*.

Rue du Nouveau-Réservoir, angle route de Châlons, lieudit *le Moulin de la Housse*.

Rue d'Ay, en face rue Coulvier-Gravier, cimetière trouvé dans le démantèlement de l'ancien rempart en 1882.

Rue Flin-des-Oliviers, près de l'avenue de Paris à la Haubette.

CHAPITRE IV

PÉRIODE DE DÉCADENCE

Avec cette période s'ouvre l'ère de la décadence (III^e et IV^e siècle). Les traditions se perdent au milieu des convulsions militaires qui agitent toute l'ancienne Gaule. L'art gallo-romain est dénaturé par toutes sortes d'éléments, il déchoit de plus en plus. Il ne demeure plus qu'une routine mécanique qui elle-même s'en va insensiblement et finit par disparaître.

La poterie est des plus communes, plus de ces beaux vases, plus de belles poteries rouges de Samos, mais un rouge terne et sans effet. Le bronze n'est plus d'un si beau travail comme le prouvent les pièces de monnaies des empereurs de cette période; la gravure est négligée, le dessin devient lourd, le relief presque plat et le modelé à peu près insignifiant. Les traits du visage sont à peine indiqués, mais en revanche, on n'oublie pas de marquer les boucles des cheveux et les poils de la barbe, comme aussi de creuser un petit trou à l'endroit des pupilles, ce qui donne l'illusion d'un œil regardant la face. Quant aux revers, ils sont de moins en moins distincts.

Enfin, tout marque la décadence. Le travail de la poterie et du bronze sont retombés dans l'enfance en même temps que la sculpture.

Il est à remarquer que les cimetières de cette période se trouvent à l'intérieur de l'enceinte gallo-romaine et quelquefois sur le fossé même, ce qui donne à supposer que cette fortification devait être démantelée à certains endroits et que la ville de moindre importance se trouvait vers la rivière, dans la partie basse de notre cité actuelle, comme le prouvent les monnaies romaines trouvées dans cette partie de notre ville; elles sont presque toutes des empereurs du Bas-Empire.

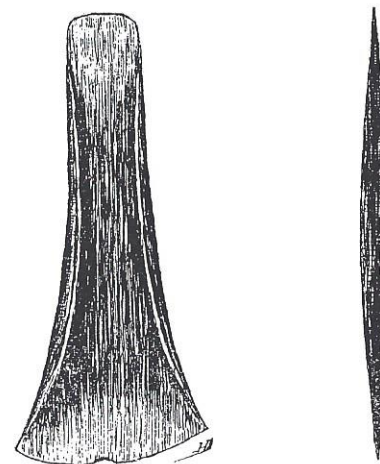
Quoi qu'il en soit, nous avons essayé d'éviter les erreurs si communes dans ce genre de travail, sans espérer toutefois d'en être exempt, ayant toujours pour règle et pour bases dans cette dissertation, le sol, les objets et les ruines de ces temps éloignés.

H. DEMITRA.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Une Cachette à l'époque du Bronze à Pontavert (Aisne)

En 1908, on découvrait à Pontavert, dans une propriété appartenant à Mme Becret, au lieudit le Calvaire, une cachette de l'époque du bronze. Un laboureur sentant un obstacle au devant de sa charrue eut l'idée d'y regarder, c'était une dalle en pierre; l'ayant soulevée quelle ne fut sa surprise, en découvrant dessous



sept belles haches en bronze très bien conservées, comme vous pouvez en juger par le spécimen que je vous présente et qui nous a été rapporté par M. Meurisse, ce type de hache appartient à l'époque du bronze dite Morgienne, c'était pour nos contrées un produit d'importation à une époque où nos ancêtres en étaient encore à l'usage de la hache en silex.

Ce spécimen nous représente la hache en bronze primitive Morgienne à bord droit, ce type a été perfectionné ensuite pour la facilité de l'emmanchement par la hache à talon dont je vous présente un spécimen et plus tard, par la hache dite à douille avec anneaux pour l'assujettir au manche avec plus de solidité, tels sont les types des deux petites haches votives que vous avez sous les yeux.

L'industrie de l'époque dite du bronze, n'a presque pas été en usage dans notre région champenoise pour le motif bien compréhensible, que le fer a été importé de bonne heure dans notre région, par les premières émigrations gauloises qui ont connu ce métal offrant plus de résistance que le bronze.

En général, le peu de cachettes de fondeur ou d'objets épars en bronze trouvés dans notre région, ont été découverts dans les vallées près des cours d'eau, ces fondeurs de bronze étaient des nomades, comme les bohémiens que nous voyons encore de nos jours et qui pratiquent encore cette industrie. Ces smalahs se trouvant quelquefois poursuivies ne pensaient qu'à une chose, c'était de cacher leur marchandise pour ne pas se voir dévaliser, avec l'espoir de retrouver plus tard leur cachette.

BOSTEAUX.

Fouilles au Mont-de Fosse

territoire de la Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes)

Première fosse déjà fouillée : cinq anneaux de ceinturon en potin, ayant chacun cinq centimètres de diamètre et placés : trois sur le bassin, deux en dessous. Ces anneaux devaient être reliés entre eux par des bandes d'étoffe ou de toile. Aux pieds était un vase presque complet.

Deuxième fosse, complètement violée et contenant quatre vases brisés et deux intacts.

Du 14 novembre. — Première tombe contenant deux corps. Le premier à trente centimètres de profondeur avait un bracelet à chaque bras et sur la tête un torque en torsade, probablement une couronne. Le second à trente centimètres en dessous n'avait ni arme, ni bijoux. Entre les deux corps était un vase brisé.

Du 21 novembre. — Première fosse, en partie fouillée et contenant trois vases brisés. Au centre et à droite, deux petites lances, ayant l'une la pointe tournée vers la tête, l'autre vers les pieds.

Deuxième fosse violée; il restait pourtant aux pieds, à gauche, une petite lance et vers le milieu, à droite, huit vases dont quatre brisés et quatre intacts.

Du 30 novembre. — Une sépulture contenant deux corps : le premier avait à droite un couteau. Le deuxième portait un bracelet à chaque bras et près de la tête un torque à tampons, mais brisé. A droite se trouvaient cinq vases, dont trois brisés et deux petits entiers, et une épée de 65 centimètres de long.

En tête de ces deux corps, un troisième ayant les pieds au sud, portant au cou un torque en fer et à chaque bras un bracelet de fer dont un à tampon. Près du squelette étaient deux vases brisés.

Du 1^{er} décembre. — Première fosse violée en partie, mais contenant encore : à droite, un couteau en fer de 0 m. 35 de long, avec poignée courbe du côté du tranchant; à gauche, une bague en bronze recouverte d'une feuille d'or; aux pieds, deux vases de moyenne grandeur.

Deuxième fosse, violée; elle renfermait encore à droite une petite lance, et à gauche, un bracelet en bronze.

Troisième fosse, aussi violée; il restait un couteau et une pince.

Du 19 décembre. — Première fosse complètement violée; à droite, deux vases brisés et un petit intact.

Deuxième fosse: deux bracelets et un torque brisé en quatre morceaux et un petit vase.

Du 26 décembre. — Une fibule.

Du 2 janvier 1910. — Dans une fosse à char, déjà fouillée par MM. ORBLIN et GILLET, une lance en fer avec nervure, de trente centimètres de long. Cette lance se trouvait aux pieds, à cinquante centimètres de profondeur. En tête de la fosse était une petite frette en fer entièrement ronde.

Du 9 janvier. — Un beau torque en bronze se fermant avec un crochet, et ayant 0 m. 20 de diamètre; deux bracelets, deux boucles d'oreilles aussi en bronze, deux vases brisés et un intact.

Du 16 janvier. — Quatre vases brisés et deux complets.

Du 2 février. — Un torque en torsade, deux bracelets et deux vases de moyenne grandeur.

Du 9 février. — Première fosse en partie violée; à droite, une petite lance, deux vases brisés et un intact.

Deuxième fosse : un torque plat, brisé, en potin, deux bracelets en bronze, deux vases brisés et un intact.

Troisième fosse : un couteau et deux petits vases.

FOURCART.

*
**

Le 20 février 1910, j'ai accompagné M. FOURCART sur le terroir de La Neuville, pour fouiller le cimetière situé lieu dit Mont-des-Fosses. Nous avons trouvé dix sépultures, dont six violées.

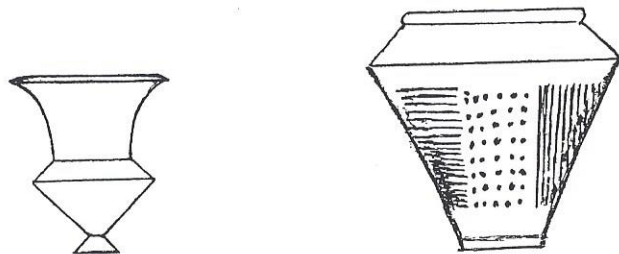
Première tombe. — La première sépulture contenait un vase brisé dont il a été impossible de réunir les morceaux.

La deuxième et la troisième avaient été violées.

Dans la quatrième sépulture à 0 m. 50 de profondeur, j'ai découvert une belle fibule en bronze de six centimètres de longueur, très bien conservée de l'époque dite du Halstat.

Le 6 mars 1910, dans une sépulture qui avait été violée, nous avons trouvé avec M. Logeart :

1° Un vase gaulois de 21 centimètres de hauteur sur 15 centimètres de largeur, qui contenait une coupe en terre grise avec vernis.



2° Un plat cassé en deux (reconstitué).

Une autre sépulture que nous avons vidée complètement, nous a donné :

1° Une javeline de dix-sept centimètres de longueur; largeur de la lame deux centimètres.

2° Un javelot de douze centimètres de longueur; largeur de la lame dix-huit millimètres; longueur des douilles, 45 millimètres, diamètre intérieur, dix millimètres.

FLEURY.

A Château-Porcien

Les terrassements à la Briqueterie ont amené les découvertes suivantes: Un fond de cabane rempli de terre noire, de laquelle nous avons extrait les objets suivants: une petite fibule en bronze; une fusaiole en pierre blanche; un collet de bouteille en verre brun; la moitié comme longueur d'un morceau d'os, appelé enclume, par les collectionneurs: probablement à cause de la forme allongée d'un des bouts qui représente la bigorne de cet outil; un autre morceau d'os taillé en forme de harpon ou pointe de lance.

Les incinérations découvertes à un mètre et un mètre vingt de profondeur, se trouvent très espacées les unes des autres, leur nombre est de dix, les vases n'ont pu être conservés étant trop brisés par les terres; par contre, j'ai pu recueillir quelques ossements. Toutes les fibules étaient en fer, on ne retrouvait que le nœud ou les ressorts en spirales.

Une couche de terre noire variant de cinq à vingt centimètres d'épaisseur, à laquelle étaient mêlés des débris de charbon, se trouvait un peu au-dessus du niveau de ces sépultures.

Nous avons recueilli un gros anneau en bronze, très fort de métal; un autre semblable, de moyenne taille, deux plus petits et un autre en parti fondu. Une pince à épiler, également en bronze, patine verte très remarquable, la longueur de cet instrument est de sept centimètres; une petite fibule en bronze entrelacée avec une autre en fer, le tout fort rongé.

Comme pièce en fer, un anneau de trente-cinq millimètres; une petite cuillère de forme ronde; à la place du bec versoir, il y a une espèce de pédoncule à droite et à gauche, dont je ne puis pas expliquer l'utilité. Le manche est octogonal, la longueur totale est de onze centimètres.

La troisième pièce en fer est une hache à douille verticale à emmanchement rond, la longueur est de douze centimètres, la largeur de la lame huit centimètres. Comme ossements humains: un devant de mâchoire d'enfant, une dent de lait, deux autres pièces.

Si la surface du sol et le premier mètre de profondeur donnent des fouilles intéressantes, le sous-sol n'est pas non plus à dédaigner. Dans la terre à briques se rencontrent des restes de la faune quaternaire; il y a quelques années, les ouvriers ont découvert un occiput de grand ruminant, dont l'épaisseur était encore de dix centimètres; une dent d'éléphas primegenius. Ces deux objets figurent dans la collection de M. Lamiable. J'avais aussi recueilli des morceaux de défenses qui se sont effrités à l'air. Le 19 février 1909, on a trouvé un os pétrifié, par une profondeur de cinq mètres, sa longueur est de trente-huit centimètres, son diamètre, au milieu, quatre centimètres. Le 10 février de cette année, par quatre mètres quinze de profondeur, on a découvert et ensemble, une série de quatre os d'un membre postérieur de cervidés, mieux conservés que les précédents, d'une patine brune, d'une légèreté et d'une sonorité surprenantes. Dans les jointures, on remarque des concrétions calcaires, la longueur totale des quatre pièces assemblées est de vingt-deux centimètres.

Pour terminer, je vous présente une curieuse pierre que j'ai découverte au lieu dit *Nandin*, le 4 janvier dernier. Cette gemme, de couleur verte, presque transparente a la forme d'une lentille elliptique; sa plus grande dimension est de un centimètre, sa largeur huit millimètres, son épaisseur au centre quatre millimètres. L'une des deux faces est plus bombée que l'autre, sur cette dernière gravée en intaille, se voit un personnage ayant l'attitude d'un homme en marche, un bras avant tenant dans sa main un bâton terminé par une figure géométrique à cinq pans, qui, en l'espèce, pourrait représenter un disque. L'autre

bras qui paraît plus près du corps, supporte un objet ovale que l'on pourrait prendre pour un bouclier. Les empreintes à la cire fine donnent des reliefs d'une grande netteté. Cette pierre qui a dû servir de cachet a pu être enchâssée dans une bague, une fibule ou autre breloque; elle a la curieuse propriété de rayer le verre, même sur sa surface la plus convexe.

Château-Porcien, le 6 mars 1910.

A. LARMIGNY.

Cimetière Mérovingien d'Auménancourt-le-Petit

Notre sympathique secrétaire, M. Logeart, nous a fait connaître dans le Bulletin de septembre dernier, le résultat des fouilles qu'il a faites en compagnie de M. Jules Orblin, au cimetière mérovingien d'Auménancourt-le-Petit, à proximité de la fontaine Saint-Thierry.

A mon tour, je viens, chers lecteurs, vous donner un compte rendu des recherches auxquelles je me suis livré dans ce même cimetière. Ces recherches furent peu productives, étant donné que la plupart des fosses ont été visitées à une époque fort reculée.

Néanmoins, il en est d'autres qui ont été épargnées. Dans l'une, qui, à n'en pas douter, servit de sépulture à un individu du sexe masculin, si on en juge par la disposition des quelques objets que j'eus la satisfaction de recueillir, se trouvaient trois couteaux, dont deux étaient brisés. Les morceaux de l'un de ceux-ci sont soudés l'un à l'autre par une croûte de rouille, dans laquelle est enchâssée une pièce de monnaie en bronze de l'époque gauloise, dont il est impossible de préciser la date, en raison de la couche de vert-de-gris qui la recouvre.

Deux maillons en fer sont également adhérents au manche de ce couteau.

Dans une autre fosse, seule une boucle en bronze, privée de son ardillon.

Dans la troisième fosse, à la hauteur de l'épaule, se trouvait une épingle styliforme en bronze; au cou, une fibule et un bouton de même métal.

Dans la quatrième, trois boucles en fer posées sur le bassin.

Dans la cinquième, paraissant remonter à l'époque romaine, à cause de sa profondeur (1 m. 80), deux fibules en bronze pour tout mobilier. Cette fosse n'avait pas attiré l'attention de ceux qui violèrent deux autres sépultures superposées.

Enfin, dans la dernière, j'ai trouvé à la hauteur du bassin,

une boucle en fer composée de la plaque, la contre-plaque et l'appendice carré, le tout avec damasquinures d'argent.

J'ai dégagé en outre, un cercueil en pierre qui avait été violé.

J'espère que de nouvelles fouilles donneront de meilleurs résultats.

Reims, le 12 mai 1910.

HENRI GILLET.

Médaille trouvée à Reims

J'ai l'honneur de vous présenter une médaille qui, par sa facture et son style, me paraît fort intéressante.

Cette médaille fut trouvée à Reims, dans un chantier de terrassement où l'on rencontre du Gaulois, du Gallo-Romain, du Mérovingien et du Moyen-Age.



La dite médaille, en cuivre repoussé, est uniface et gravée à même dans le métal. Elle représente un oiseau d'allure altière dont il m'est impossible de déterminer l'espèce. Cet oiseau, d'un relief fortement accusé, remplit tout le champ; le corps est tourné vers la droite et la tête, redressée fièrement, regarde en arrière. Les traits sont lourds, empâtés, sans grande finesse.

Cette pièce, de 0 m. 043 de diamètre, est garnie d'une bélière placée perpendiculairement à son flanc. Un trait circulaire entoure l'oiseau en laissant libre un espace de 0 m. 004 à 0 m. 005 sur le bord extérieur; cet espace est rempli de petites incisions transversales faites au burin.

Le dessin ci-joint, exécuté par mon ami et collègue Lucien

Bellevoys, auquel j'exprime ici tous mes remerciements, vous démontrera mieux que l'original et que la description que j'en ai faite, l'ensemble de ce petit monument numismatique.

Je crois pouvoir émettre l'hypothèse que cette médaille peut-être unique, date de l'époque Franque ou Barbare.

Je soumetts également à votre appréciation, un grand bronze de Caracalla, monté en médaille et serti dans une feuille d'argent; la bélière, de même métal, est soudée.

La feuille d'argent, qui enchâsse ce beau bronze en en recouvrant les bords de trois à quatre millimètres, porte, à l'avvers de la pièce, de nombreux petits traits offrant une certaine analogie avec ceux qui existent sur la médaille que je viens de vous présenter; je pense que ce sertissage est contemporain de la fabrication de la présente médaille et date d'une époque comprise entre les quatrième et huitième siècles de notre ère.

A en juger par l'usure de la bélière à laquelle adhère encore un petit fil de bronze, cette médaille a dû être portée longtemps; elle a été trouvée à Branscourt, ainsi qu'une clef en bronze, d'origine Gallo-Romaine, que je me fais également un plaisir de vous présenter.

G. CHANCE.

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

BLANCHET (Adrien), — *Inventaire des mosaïques de la Gaule* (Lugdunaise, Belgique, Germanie). — Paris, Ernest Leroux, 1909, 1 vol. in-8, 233 p.

Ce nouvel ouvrage de M. Blanchet constitue la deuxième partie du tome I de l'inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, actuellement en cours de publication sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1). D'après la préface de M. Cagnat, cet inventaire ne serait lui-même que l'annonce d'une publication plus complète et qui comprendrait : « des notices, des comparaisons avec « les œuvres de la sculpture, de numismatique, de la glyptique, des « interprétations et des fac-simile en noir et en couleur ». En attendant l'achèvement d'un pareil travail, de simples listes relevant le sort et l'état actuel de toutes les mosaïques et fragments reconnus, sont infiniment précieuses.

Pour ce qui est de la Ville de Reims, nous avons déjà, à vrai dire, une excellente base de renseignements dans le savant ouvrage écrit par M. Loriguet, à propos de la mosaïque des promenades. Mais depuis 1862, bien des fouilles sont venues enrichir nos collections d'antiquités. Dans l'inventaire minutieusement établi par M. Blanchet, d'après les travaux de Baugier, Povillon-Piérard, Loriguet, Brunetie, Demangeot,

(1) 1^{re} partie (Narbonnaise et Aquitaine) par M. Georges Lafaye.

le *Bulletin archéologique* et les notes fournies par M. Louis Demaison, toutes les trouvailles se retrouvent aisément à leur place chronologique.

Nous ne reproduirons pas ici une série trop longue de 44 articles. Certains fragments n'ont fait d'ailleurs qu'être aperçus avant leur destruction définitive. Il y a néanmoins deux catégories de mosaïques, qui nous paraissent mériter dans ce Bulletin, une mention toute spéciale.

1° Celles qui sont dispersées dans les divers Musées de la Ville.

2° Celles qui sont restées en place, et par suite peuvent attirer à nouveau, d'un moment à l'autre, l'attention des archéologues ou des fouilleurs.

Nous les réunissons ci-dessous, en leur laissant le numéro qu'elles portent dans l'inventaire.

I

N° 1067. — A l'archevêché; 1845, lors de la transformation du sous-sol de la grande salle (salle du Tau) en sacristie, sur l'emplacement du fossé ménagé sur la cour pour l'assainissement du local; partie longue de 5 m. 74. « Rétablie sur un enduit neuf et mise au carré, en employant tout ce qu'on put recueillir, plus quelques parties neuves ». Polychrome.

Actuellement dans la chapelle du croisillon méridional de la Cathédrale.

N° 1072. — Sur les promenades, en novembre 1860, au cours de travaux pour l'établissement du square (Colbert), 10 m. 85 × 8 m. 60. Trente-cinq carrés, bordés d'une torsade, et contenant chacun un gladiateur ou un animal, de manière à former des scènes. Polychrome. Transportée à l'Hôtel de Ville en 1885.

N° 1074. — Au lieu dit *Les Coutures*, section du Chemin Vert, 1887.

Petits cubes de diverses couleurs.

Musée de Reims.

N° 1075. — Rue Nicolas-Perseval, septembre 1890; 4 m. × 5 m.

Restaurée par le mosaïste Giudici.

Bordure en torsade, cadre de cercles décorés de rosaces.

Au centre, carré avec bordure en torsade et représentation de deux personnages nus combattant. Polychrome.

Hôtel de Ville (Salle des Mariages).

N° 1077. — Rue de Vesle, juillet 1892, en creusant les fondations du Grand Bazar, 2 m. 50 × 2 m. 50.

Au centre, médaillon représentant deux pugilistes nus, combattant; autour guirlande de feuillages et compartiments ornés.

Musée de Reims, au 1^{er} étage.

N° 1080. — Rue Coquebert, 65; août 1898. Débris de pains d'émaux de couleur rouge, jaune, bleu, etc., destinés à la construction des mosaïques.

Musée archéologique (Th. Habert) n°s 4002 à 4006.

N° 1081. — Rue de Mars, (1907), en travaillant dans les dépendances de l'Hôtel de la Croix Blanche.

Décor géométriques noirs et blancs : dauphins et vases à anses dans les angles.

Le centre au Musée Lapidaire (Hôtel-Dieu).

N° 1085. — Ancien enclos des Capucins, aujourd'hui filature. Dessins géométriques noirs sur fond blanc.

Fragment au Musée Archéologique.

N° 1092. — Eglise Saint-Symphorien, 12, rue des Trois-Raisinets, remise au jour en 1860.